

L'Eglise réformée est sceptique

RIE III » Le Conseil synodal de l'Eglise réformée fribourgeoise ne donne pas de consigne de vote sur la réforme de l'imposition des entreprises, soumise aux Suisses le 12 février. L'exécutif s'inquiète cependant des potentielles conséquences de la RIE III sur les finances des institutions religieuses.

Dans un communiqué, il rappelle que la qualité de vie, la paix du travail et la performance des infrastructures comme des institutions sont aussi décisives que l'attractivité fiscale. Et que si le soutien aux Eglises reconnues diminuait, «la solidarité diminuerait d'autant». Dans tous les débats fiscaux, «l'arithmétique n'est pas seule à se montrer pertinente», pose-t-il. » PP